Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-142026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

14/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 6 mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Mme PANSARD ANNIE, Adjointe aux Finances ayant été désignée Présidente de séance.

Date de la convocation : 09/02/2026 Date d'affichage : 09/02/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, M. RENAULT P, M. LE MOINE S, Mme MINOUX C, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme PIGNOCHET S (Procuration à M. VILSALMON), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGSBERG), M BALCOU (Procuration à M LE MOINE), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 1.1: RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE -CHOIX DE L'ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE.

M HANNIGSBERG, adjoint aux travaux rappelle au conseil que dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire il s'avère indispensable que la commune soit accompagnée d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a pour but d'accompagner la commune dans la programmation et la conduite de son projet en assurant la bonne prise en compte des principes de la construction à haute performance énergétique et des objectifs qui seront fixés au préalable.

L'assistance à maîtrise d'usage sera confiée à la Banque des Territoires dans le cadre du programme Edurenov.

Le marché est découpé en 2 phases qui seront lancées individuellement par l'émission d'un ordre de service spécifique.

Phase 1 :

- AMO Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle

Phase 2 :

- AMO Désignation du maître d'œuvre

Vu les propositions reçues en mairie,

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-142026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DECIDE de retenir l'offre du cabinet APRITEC de REZE qui s'élève à : **23 760 € TTC**.

Cette dépense sera imputée à l'article 2313-145 du Budget 2026 et suivant.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire	La Présidente de séance
CARINE CLEMENT	ANNIE PANSARD